LETTRE

D'UN

JEUNE MILITAIRE,

A L'AUTEUR

DE L'ESPRIT MILITAIRE,

POUR l'engager à préſenter un Mémoire à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, en faveur des Militaires.

Case
FRC
4756

Mai 1789.

AVANT-PROPOS.

CET eſſai, élan d'un cœur vraiment patriotique, n'a été livré à la publicité, que dans l'eſpoir qu'il ſera lu par quelques Membres de l'auguſte Aſſemblée des États-Généraux, & qu'il leur ouvrira les yeux ſur la portion précieuſe de l'état auquel il a voué la derniere goûte de ſon ſang.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LETTRE

D'UN

JEUNE MILITAIRE,

A L'AUTEUR

DE L'ESPRIT MILITAIRE,

Pour l'engager à présenter un Mémoire à l'Assemblée des Etats-Généraux, en faveur des Militaires (1).

Ce que j'en opine, est pour déclarer la portée de ma vue, non celles des choses : MONTAIGNE.

MONSIEUR,

A mesure que l'heureuse époque de notre régénération s'approche, les cris de la reconnoissance & du bonheur

(1) Cette Lettre étoit écrite, lorsque j'ai appris qu'il paroissoit une Lettre de l'Auteur de l'esprit militaire au Roi ; elle ne m'est point parvenue.

redoublent. De toutes parts retentiſſent, au milieu des bénédictions, les noms du Monarque adoré qui ouvre un port à notre vaiſſeau avarié, (1) & de l'habile Pilote qui doit l'y conduire, après l'avoir ſauvé du naufrage.

Enfin, lorſque ſe leve déjà l'aurore des beaux jours de la France, que tous les ordres en vont être vivifiés, eſt-ce pour celui ſeul à qui ce puiſſant Royaume doit tout ſon éclat, celui qui le lui a acheté de ſon ſang, celui ſans lequel il ne peut conſerver la proſpérité qu'il eſt prêt à recouvrer ; eſt-ce, dis-je, pour cette partie précieuſe qui eſt tout à la fois la baſe & le bouclier de la Patrie, qu'elle ne reluira pas?

L'État Militaire ne trouvera-t-il donc perſonne capable d'ouvrir les yeux de l'auguſte Aſſemblée des États-Généraux de la Nation, ſur l'imprudence & le danger de laiſſer gémir plus long-temps ſes ſoutiens ſous le pouvoir arbitraire,

(1) O Navis ! Horace..

de livrer leur deſtinée aux principes faux & funeſtes que l'on s'efforce de ſubſtituer à cet honneur, à cet héroïſme, à cet amour de la Patrie moins excités, moins vantés chez les François qu'ils ne le furent chez les Romains, mais qui n'en ſont pas moins leur eſſence (1)?

(1) Combien les faſtes de notre Hiſtoire ne fourniſſent-ils pas de preuves de cette vérité! En voici deux qui n'y ſont pas conſacrés: Un jeune Soldat François s'offre un jour à remplir une commiſſion extrémement périlleuſe, où pluſieurs Grenadiers qui l'avoient tentée, avoient perdu la vie; c'étoit de découvrir juſqu'où alloit une mine qui devoit inceſſamment jouer, & probablement les engloutir. Le Commandant François encore alarmé du ſort de ſes Grenadiers, refuſe le jeune Homme. Celui-ci inſiſte, & répond de la réuſſite. On ſe rend. L'intrépide Soldat remplit la commiſſion avec le plus grand ſuccès. Demande tout ce que tu voudras, lui dit ſon Commandant, tranſporté de joie & d'admiration, rien ne te ſera refuſé. « Faites-moi » entrer dans les Grenadiers, lui répond-il ». Que ce trait eſt caractériſtique! Qu'on le juge bien.

Pendant les dernieres gueres d'Allemagne, un Capitaine de Grenadiers ſavoit tellement diriger le caractere de cette Troupe d'élite, que la ſeule punition en uſage parmi eux, étoit la privation de cette noble familiarité avec laquelle il ſe communiquoit à eux, & dont il faiſoit auſſi leur récompenſe. Un de ces braves l'avoit un jour méritée. Son Capitaine ne lui parloit plus. Ce

C'eſt à vous, Monſieur, qu'il appartient de remplir une tâche ſi glorieuſe. Les lumieres & l'érudition dont votre livre de *l'eſprit militaire* eſt la preuve; le charme de ſon ſtyle, cette chaleur, cette ſenſibilité que vous n'avez pu puiſer que dans votre ame, tout fonde notre eſpoir. Sans doute cet excellent ouvrage auroit eu le ſuccès qu'il méritoit, s'il eût eu pour Juges ceux qui vont s'occuper de la grande Cauſe commune. Le vif intérêt que vous avez inſpiré à tous ceux qui vous ont lu, doit vous être garant de l'impreſſion que produi-

---

Grenadier ne pouvant ſupporter ce ſilence rigoureux, qui l'expoſoit d'ailleurs aux reproches de ſes Camarades, s'en plaignit à ce Chef avec trop d'aigreur. Cette Compagnie devoit aller le lendemain à la découverte, & la commiſſion étoit périlleuſe. Ce Chef condamna le coupable à ne point avoir part à l'action & à reſter dans ſa tente pour faire la ſoupe. « Je m'en » vengerai, dit fiérement le Grenadier ». Quelques jours après, cette même Compagnie eſt employée. Elle fait des prodiges. Celui qui méditoit ſa vengeance, cherche par-tout le danger & la mort. Percé de coups, il ſe traîne aux pieds de ſon Capitaine, en diſant: « Mon Capitaine, je ſuis vengé ».

roit ſur les Membres de l'Aſſemblée des États-Généraux, un Mémoire de vous, en faveur des Militaires. Combien alors ils ſe féliciteroient, ils s'honoreroient de vous compter parmi eux. La révolution qui pourroit arriver dans leur ſort, ſeroit votre ouvrage, votre récompenſe, votre bonheur.

Ah ! Monſieur, un motif bien plus puiſſant, doit vous déterminer, c'eſt l'amour & la gloire de la Patrie. Peut-on ne pas gémir, ne pas trembler pour elle, en voyant le découragement & le dégoût de toute l'armée ? Ils voudroient éteindre ce feu de l'enthouſiaſme, cet eſprit national qui a produit parmi nous des *Decius* & des *Regulus* ; c'eſt chez des Peuples eſclaves qu'ils ont été puiſer leurs nouveaux principes. Ils auroient dû en apporter les ames pour leſquelles ſeules ils ſont propres.

Rome, à qui je me plais d'aſſimiler ma Patrie, Rome encore dans l'igno-

rance de l'Art Militaire, apprenoit la ſcience de vaincre des Nations qu'elle ſoumettoit. Carthage lui enſeigna à ſe créer & à conduire les flottes qui devoient lui porter ſes deſtructeurs. Pirrhus leur apprit à aſſeoir & à lever un camp ; mais en prit-elle l'eſprit & la diſcipline? Le Guerrier Romain changea-t-il ſon avidité pour la gloire, contre la cupidité mercenaire du Soldat Carthaginois? Enfin, ces fiers conquérans changerent-ils ce patriotiſme qui les élevoit quelquefois au-deſſus de l'humanité, cet honneur qui leur faiſoit préférer mille morts à la moindre flétriſſure, contre les mœurs & le génie ſervile des Nations barbares? Tremblons. L'époque de la perte de ces vertus, eſt celle de la perte de l'Empire.

Quelle leçon effrayante pour nous! Sommes-nous déjà fondés à dire comme ce Romain!

« Ah! je cherche ici Rome, & ne » la trouve plus ».

Non, Monſieur, non, l'honneur eſt l'ame du François. Le luxe effrayant de notre Patrie, l'atteinte qu'il a portée à nos mœurs ; & plus que tout cela encore, les ſyſtêmes chimériques & les paradoxes funeſtes qu'on veut ériger en Loix, n'ont pu détruire dans nos Guerriers, ces ſublimes vertus qui, de nos jours, ont encore fait la gloire des Deſtaing, des Rochambeau & des la Fayette, comme elles firent celles des Turenne & des Catinat.

Ici je m'arrête avec délice pour contempler ce modele des Héros, Turenne, au milieu de ſes Soldats, s'entretenant familiérement avec eux, les appellant ſes compagnons, aſſiſtant & prenant part à leurs jeux, reſpectant & honorant dans le dernier Soldat l'inſtrument de ſes ſuccès, le co-opérateur de la proſpérité publique, ſe plaiſant à vivre en ami, plutôt qu'en Chef avec tous ſes Officiers ; partageant enfin avec eux, & l'autorité & la conſidération du commandement. C'eſt alors qu'il triomphoit

des armées les plus nombreuſes (1).

Combien de fois, ſoit par la jalouſie des courtiſans, ſoit par la fatalité des circonſtances, après avoir épuiſé lui-même pour ſes Troupes, ſes proviſions, ſon argent & ſa vaiſſelle, le beſoin, l'extrémité même auroit-elle pu exciter le découragement & le murmure ? Étoit-ce la diſcipline germanique qui les contenoit dans le devoir ? Notre Pere n'eſt pas mieux que nous, diſoient-ils, (car on ſait que ce Grand Général n'avoit pas d'autre qualification de ſes Soldats); alors, il n'y avoit point de peines, point de dangers qu'il ne leur fût glorieux de partager avec lui.

Je vois encore l'enthouſiaſme que le Grand Henri ſavoit ſi bien diriger, cette fidélité, cet amour de la Nobleſſe dont il aimoit à s'environner, & parmi

(1) « Qu'on lâche la pie, diſoient ſes Soldats après » ſa mort, qu'on lâche la pie, elle nous conduira ». Vous avez raiſon Héros de Turenne ; il vivoit encore dans vos ames de feu ; vous euſſiez été invincibles comm en ſa préſence.

laquelle il se plaisoit à se compter lui-même, arracher son Sceptre des mains de la Ligue pour le fixer dans les siennes & dans celles de ses descendans. Quel seroit son étonnement, s'il pouvoit être témoin de l'étrange révolution qui s'est faite dans ses légions !

Avec quelle indignation apprendroit-il que cet esprit national, dont son habileté a su tirer tant de prodiges, est aujourd'hui traité de chimere ? Qu'il gémiroit en voyant ces mêmes Guerriers qui, de son temps, portoient avec orgueil, jusqu'aux pieds du Trône qu'ils venoient d'affermir, ces glorieuses cicatrices qu'on y honoroit comme des titres de Noblesse, aujourd'hui avilis, mépriſés, exclus des mêmes lieux publics (1) où la plus vile classe de la Société se montre arrogamment avec l'habit distinctif de leur profession diffamante ! Pourroit-il croire que cette Noblesse pour qui le

(1) On sait que toutes les promenades & jardins publics, sur-tout à Paris, sont interdits aux Soldats, & que les Valets, même avec leurs livrées, y sont admis.

reſpect & la conſidération de leurs concitoyens étoient le digne prix du ſang, & qui maintenant ſur-tout eſt ſeule en poſſeſſion des grades militaires, n'a de conſiſtance qu'autant qu'elle peut étaler le faſte des traitans ; — qu'elle n'oſe porter, hors des lieux de ſon activité, cet uniforme qui devroit être ſa pourpre ; que ſes fonctions jadis honorables & libres ſont converties en des devoirs à peine ſupportables, en une contrainte ſervile, en des détails rétrecis & ſubalternes ; — que l'infâme mot *paſſif* eſt aujourd'hui ſa qualification (1) ?

En effet, par quel oubli de tout principe politique peut-on être auſſi avare envers les Officiers François, de ces témoignages de conſidération, de ces égards qui ſont pour eux un ſi grand mobile ? On ſait ce qu'ont produit quel-

(1) Cette brillante épithete a une merveilleuſe emphaſe dans la bouche de nos jeunes Colonels *Pruſſiens ;* mais, ô honte, on oſe en ſouiller les Ordonnances, à la fin deſquelles eſt écrit le nom adoré du Roi des François !

quefois un regard du Souverain, une attention, un mot d'éloge de ſes Miniſtres ; de nos jours, on fatigue pitoyablement les corps, & on paraliſe les ames (1).

Je n'oſe fixer plus long-temps mes yeux ſur l'état actuel & ſur l'exiſtence du Militaire, auſſi-tôt les préſages les plus alarmans.....

Ah ! preſſez-vous, Monſieur, de combattre l'indifférence de la Nation, pour la portion la plus précieuſe d'elle-même. Qu'elle ſe hâte de rougir de ſon ingratitude & de réparer ſon injuſtice (2).

---

(1) On excede le Soldat François de fatigue, d'ennui & de dégoût, par ces ridicules paſquinades, qu'on nomme ſi improprement manœuvres.

(2) Le Gouvernement, dans ce moment ſur-tout, indifférent ſur le ſort de ſes Défenſeurs, ne reſſemble-t-il pas aux Citoyens d'une Ville opulente, entourée d'ennemis rivaux & jaloux de ſa proſpérité, qui donneroient tous leurs ſoins à établir un ordre merveilleux au-dedans de ſes murs, tandis que par la plus imprudente négligence ils laiſſeroient dégrader & tomber ces barrieres, qui peuvent ſeules la préſerver de l'avidité

Notre temps eſt enfin venu ; nos armées ſont une partie de la Nobleſſe & du Tiers-État qui vont décider du ſort de la France. Ces deux Ordres pourroient-ils être ſourds aux juſtes réclamations de leurs fils, de leurs freres ?

Non, encore une fois, Monſieur, ils ne peuvent l'être à votre voix ; plaidez notre cauſe, comme vous en êtes capable, alors nos plaintes ceſſeront ; notre exiſtence ne ſera plus un état précaire ; notre profeſſion ſera honorée ; le Soldat n'abandonnera plus des Drapeaux ſous leſquels il ne trouvoit qu'ennui & eſclavage. Ah ! preſſez-vous, Monſieur. Quel délicieux ſalaire vous attend ! Si quelque choſe en peut augmenter la jouiſſance, ce ſeront les ſentimens d'amour, de vénération & de gratitude, dont j'oſe

---

de ces mêmes ennemis ; ou bien encore à cet inconſéquent Pilote, qui auroit réuni dans l'intérieur de ſon Vaiſſeau, l'abondance & la commodité, & qui ſe mettroit en mer, ſans avoir fait la moindre attention à ſa quille & aux bordages extérieurs qui doivent réſiſter au choc des flots & aux écueils.

vous offrir d'avance les témoignages (1).

(1) Dût cette digreſſion paroître longue, & même étrangere à l'objet de ce petit écrit ; je ne puis me défendre de répondre à l'obſervation que l'on vient de me faire.

« La forme, la conſtitution, la légiſlation, en un » mot, tout ce qui concerne le Militaire, ne peut » point être ſoumis au regard de l'Aſſemblée nationale, » qui n'a le droit que de fixer la ſomme deſtinée à l'en- » tretien de l'armée ; tout le reſte appartient abſolu- » ment au Souverain, ſans quoi le pouvoir exécutif » ſeroit même borné, ce qui ne peut s'accorder avec » tout principe de Monarchie ».

Quoi ! la Nation fournira & ſoldera une armée *exceſſivement* nombreuſe, ſans être en droit de conſidérer ſi elle eſt capable de la défendre & de lui conſerver ſa proſpérité & ſa gloire ! Semblables à cette Artillerie qui écraſe les remparts ſur leſquels elle repoſe & ſe rouille, les Troupes peſeront infructueuſement ſur l'Etat ! Oui, ſans doute, le pouvoir exécutif appartient au Souverain, & ce principe eſt d'autant mieux reconnu aujourd'hui parmi nous, que la Providence nous a donné un Maître qui *gouverne le Royaume, comme le bien de tous ;* mais dans tout Gouvernement ſage, cette maxime n'aura-t-elle pas quelques modifications ? Avons-nous oublié les alarmes, qui tout récemment en ont été le fruit, lorſqu'un Prélat, preſque revêtu du pouvoir ſuprême, s'eſt comme mis à la tête de nos Troupes pour faire la guerre aux François ?

De quelles cataſtrophes l'Etat ne fut-il pas menacé ? Nos Provinces étoient bloquées. Le berceau du Grand Henri étoit aſſiégé. . . Mais nos Guerriers éclairés recon-

nurent alors leurs véritables obligations, le véritable honneur. Ils se crurent les premiers Citoyens ; ils se montrerent les Défenseurs de la Patrie, & non des Prétoriens qui la vendent.

On sait que leurs dispositions n'ont pas peu contribué à l'heureuse révolution qui s'est opérée.

Tout le monde reconnoît, & d'habiles plumes l'ont démontré, l'imprudence de confier la direction de l'état Militaire à un seul Ministre ainsi que la nécessité d'établir un Conseil de la guerre qui (quoique toujours soumis aux décisions du Souverain) composeroit le véritable Tribunal qui feroit des Loix enfin stables, qui seroit seul distributeur des graces & des emplois qui ne peuvent être accordés arbitrairement, sans le danger le plus funeste, & qui, lorsqu'ils sont au pouvoir d'un Ministre, sont presque toujours surpris par l'adresse & la faveur, ou arrachés par des protections puissantes.

Ce Tribunal, en améliorant le sort du Soldat, le rendroit digne de sa profession, & celui du Gentilhomme qui le commande, aussi honoré qu'honorable. Il opéreroit enfin une régénération instante.

Mais si la nomination de ces nouveaux *Licurgue* appartient encore au Souverain, ne seroit-il pas heureux que le choix en fût fait & présenté par l'auguste Assemblée ; car la Législation Militaire doit être accommodée & liée aux Loix constitutionnelles, & nous espérerions alors qu'il ne seroit pas suffisant, pour être élu, de faire des *préfaces* de *Tactique*, une *Tragédie*, des *éloges académiques*, & de *jolis petits vers* ; ou d'être un rigide Inspecteur.

FIN.